

Assemblée générale de la Société de développement de Chexbres-Puidoux-Rivaz-St-Saphorin du 8 juin 2011, la dernière fois sous la présidence de Jean-Michel Conne.

Une bonne quarantaine de personnes ont pris part à l'Assemblée générale annuelle tenue dans la salle du Conseil communal de Chexbres. Après les salutations d'usage, le président a fait un tour d'horizon des activités de la Société au cours de l'année écoulée. Hormis les événements traditionnels, il s'est plu à relever le succès de l'apéritif des syndics lors de la veillée de la crèche en décembre et du grand prix de Lavaux, organisé dans le cadre du tour cycliste de Romandie, mercredi suivant Pâques.

Il a toutefois fait part de quelques craintes en ce qui concerne le futur du parc hôtelier de la région, mais il constate une diversification de l'offre d'hébergement chez les particuliers, souvent avec une formule incluant le petit déjeuner, dans le vignoble comme à la campagne.

Après la présentation des comptes, du rapport des vérificateurs et le vote de la décharge au comité, le trésorier, Bernard Cachin, a proposé que les cotisations des membres individuels soient portées de Fr. 20.-- à 30.-- l'année prochaine, le statu quo étant maintenu pour les entreprises et commerces, soit Fr. 50.--. Ce montant n'a pas été adapté depuis des décennies. Il faut mentionner qu'en plus de ses activités traditionnelles comme la St-Nicolas, la veillée de la crèche (dont le bénéfice est versé intégralement à l'Entraide familiale), le concours des balcons et jardins fleuris, la Société de développement soutient aussi les efforts d'animation dans le cadre des Caves ouvertes, du Train de l'Alpage et d'événements occasionnels comme le grand prix de Lavaux et la Fête du Vigneron, manifestation qui sera organisée la première fois à Chexbres le 25 septembre prochain. La SDEVCPRS s'engagera également, en collaboration avec l'ALPM, dans le projet du Sentier des artistes et avec d'autres partenaires dans une réflexion pour une mise en valeur de la cascade du Forestay, de renommée mondiale depuis « la remise en lumière » de l'oeuvre de Duchamp. D'autre part, sous la houlette de Carlo Chanez, la société ouvrira prochainement un site Internet. Suite à ces explications et après une discussion animée et constructive impliquant plusieurs intervenants, cette proposition de relèvement de cotisation a été acceptée sans opposition.

Conformément aux statuts adoptés l'an dernier, le comité a été élu pour une période de 3 ans. Aucune démission n'ayant été annoncée, il se compose de Mme Anne Bidlingmeyer, MM. Alain Schneider, Bernard Cachin, Yves de Gunten, Jean-François Marty, ainsi que des syndics en fonction ou en devenir de nos quatre communes, soit MM. René Gilliéron, Pierre Monachon, Jean-Michel Conne et Carlo Chanez. Suite à son accession à la syndiculture de Chexbres, M. Conne remet la présidence. Il a été chaleureusement remercié en fin de séance au nom du comité et de l'assemblée pour les nombreuses années passées à la tête de la Société de développement et toutes les initiatives d'animation qu'il a suscitées. En signe de gratitude, un tableau de Jean-Luc Berger lui a été remis au nom du comité et des membres par le vice-président Alain Schneider, qui prendra désormais les rênes de la société. Toujours au chapitre des élections, M. Jean-Marc Bovy remplacera Mme Katharina Jörg, parvenue au terme de son mandat à la commission de vérification des comptes, les sortants MM. Max Bart et Giorgio Stocco étant reconduits.

Mme Nicole Rogivue a donné lecture du palmarès du concours des balcons et jardins fleuris 2010. Elle a félicité les vainqueurs et encouragé les habitants à embellir les abords de leurs demeures. Les lauréats ont reçu un bon d'achat de l'ACAICS à faire valoir dans un commerce de nos communes. Au sein du jury, le siège de Rivaz, occupé depuis plusieurs années par M. Jean-Claude Chevalley, sera repris par Mme Marie Chappuis.

Pour terminer, Mme Katia Mettan, directrice commerciale de la Compagnie Générale de Navigation (CGN) et membre du comité de l'Association des Amis des Bateaux à Vapeur du Léman (ABVL), nous a gratifié d'une présentation bien documentée et captivante de notre société de navigation sur le Lac Léman et de ses perspectives d'avenir. Elle a notamment mis en exergue l'importance capitale représentée par le patrimoine exceptionnel des bateaux « Belle Epoque » pour l'attractivité touristique de la région lémanique, le développement des croisières privées à l'occasion de fêtes d'entreprises, congrès et réunions familiales, ainsi que l'augmentation fulgurante du nombre des passagers sur les lignes transfrontalières. Des comparaisons avec d'autres lacs suisses, des données chiffrées au sujet des passagers, des fréquentations, de la diversité de la demande, des contraintes en relation avec l'horaire et le matériel naviguant, de l'emploi, des recettes et coûts d'exploitation, d'entretien et de rénovation ainsi que de la restauration à bord ont retenu toute notre attention.

Enfin, elle a suscité l'intérêt de l'assemblée pour une nouvelle prestation de mise en valeur de nos coteaux viticoles, qui sera proposée cet été conjointement par la CGN et les petits trains touristiques, sous l'impulsion de M. Emmanuel Estoppey, gestionnaire du site Lavaux Patrimoine Mondial, lequel, présent dans l'assistance, a pu apporter quelques précisions.

L'assemblée s'est poursuivie de manière conviviale et informelle dans une salle du sous-sol de la grande salle et nous remercions la commune de Chexbres pour la mise à disposition des locaux et le vin.

Puidoux, le 10 juin 2011

Yves de Gunten, secr. SDEVCPRS